

Montpellier, le mercredi  
31 mai 2023

## **300 millions d'euros d'investissement prévus par ALTEMED en 2023 sur le territoire de la Métropole**

### **Investissement : le groupe conforte son soutien à l'économie locale**

Les Conseils d'Administration d'ACM HABITAT, bailleur social, de la SERM et de la SA3M, aménageurs énergéticiens, membres du groupe Altémed, se sont tenus les 11 et 25 mai 2023. Ils ont permis de présenter de très bons résultats financiers et des investissements records pour l'année écoulée. En 2022, le groupe Altémed a investi sur le territoire 250 millions d'euros, un chiffre inédit pour le groupe. Pour l'année 2023, ce sont près de 300 millions d'investissements qui seront investis sur le territoire de la Métropole, confortant ainsi le groupe dans son rôle contracyclique. En pleine crise de la filière immobilière, cette augmentation est un choix fort pour permettre le développement de nouveaux logements et projets dans la Métropole.

### **Des investissements inédits pour les ICC**

Le Conseil d'Administration de la SERM du 25 mai 2023 a également validé le lancement d'une opération emblématique de la Cité Créative – « Les Ateliers Cité Créative ». Cette opération sera développée en partenariat avec l'École Supérieure des Métiers Artistiques (ESMA). L'immeuble que le groupe SERM/SA3M va construire est dessiné par Antonini Architecte & Associés, lauréate du concours d'architecture. Le bâtiment, d'une surface de plancher (SDP) de plus de 6 000 m<sup>2</sup>, prendra place en plein cœur du quartier de la Cité Créative et accueillera des entreprises des Industries Culturelles et Créatives (ICC). Le permis de construire sera déposé à l'été.

Un investissement de près de 21 millions d'euros est prévu pour ce projet. Ces nouveaux bureaux seront à seulement quelques pas du Musée EAI et de son annexe, le premier espace dédié aux ICC construit et commercialisé par la SERM/SA3M et qui sera livré en octobre 2023. Au total, 450 postes de travail sont prévus sur les ateliers.

### **Une branche énergie innovante et économe pour ses clients**

Du côté de la branche énergie du groupe, les résultats sont là aussi très satisfaisants. La délégation de service public du Réseau Montpelliérain de Chaleur et de Froid (RMCF) a permis en 2022 de limiter de façon notable l'augmentation des coûts de l'énergie : 4,7% d'augmentation contre 15% au niveau national (limite du bouclier tarifaire), soit 10% d'augmentation en moins pour les personnes raccordées au réseau RMCF.

Le groupe a également délibéré sur un projet innovant et citoyen. Lancé avec Enerfip, un financement participatif a été décidé pour réaliser l'installation de panneaux solaires sur le palais des sports de la ville de Castelnau-le-Lez. Les Castelnaudviens vont ainsi pouvoir investir dans le projet sur les 2 premières années, avec un taux d'intérêt de l'ordre de 6%. L'idée : associer les habitants de la commune dans la création d'un cercle vertueux et d'un verdissement de l'énergie.

